



## **La Grande Vadrouille territoriale**

*Par Jean-Luc Bœuf*

Publié par : Marianne

Le 1<sup>er</sup> novembre 2008



Sur la réforme du système institutionnel local qui se profile d'ici 2009, on est frappés par la confusion qui ressort des discours, annonces, et autres déclarations. Et, avouons-le, par la pauvreté intellectuelle du débat, entre sentences parisiennes et réflexes corporatistes. A ce stade, la voix de l'opposition commence seulement à se faire entendre, qui ne semble pas échapper à ces travers.

Certes, le diagnostic est partagé par tous : il faut remédier à l'enchevêtrement des compétences et à la généralisation des financements croisés, qui ont des conséquences lourdes en termes de complexité, de coût et au final d'illisibilité du système institutionnel pour les citoyens. En un mot : clarifier, simplifier, économiser.

Mais le passage du diagnostic aux préconisations laisse pour le moins perplexe. Les modalités de la réforme sont égrenées, pêle-mêle, par des élus de la majorité dignes, en audace, de ces technocrates qu'ils dénoncent par ailleurs.

Prompts à se contredire les uns les autres, ils ont ainsi envisagé des redécoupages de la carte administrative, des fusions et mutualisations en tous genres, voire la suppression de telle ou telle « structure territoriale ». Cette dernière hypothèse se fonde sur l'énumération, à l'avenant, des quatre – voire cinq ou six – collectivités, échelons ou périmètres qui s'empilent aujourd'hui. Le tout, sans jamais avancer d'estimation quant aux coûts réels de ces mesures, à l'heure où l'argent public se fait si rare.

Retourné à la friche, notre beau – mais illusoire – « jardin à la française » suppose d'abandonner nos réflexes cartésiens : le citoyen ne saurait distinguer ce que lui apportent respectivement la commune, l'intercommunalité, le département, etc. L'utilisateur n'est attentif qu'aux services publics locaux auxquels il a – ou non – accès, au quotidien. Le contribuable ne tolère plus de hausse d'impôt.

Simultanément, l'Etat frappé d'impécuniosité se déleste de coûteuses compétences, qu'il transfère sans compensation financière intégrale ni durable, en raison des coûts cachés et des effets de ciseaux à l'œuvre. Les élus locaux sont contraints à un grand écart permanent. Dès lors, plusieurs conditions doivent être réunies, à commencer par un travail de réflexion et de concertation à la fois objectif et dépassionné. Et que les décideurs sortent de Paris à cet effet, au moins intellectuellement. Qu'ils s'entourent d'élus locaux et de praticiens chevronnés des administrations locales. Et que tous fassent œuvre de pédagogie en direction des citoyens !

Jean-Luc Bœuf

Aujourd'hui directeur général des services d'un département (Val-d'Oise),  
hier d'une région (Franche-Comté),  
avant-hier d'une ville (La Roche-sur-Yon)